

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER ET VALENCA**

Département des
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N°33-2014

SEANCE du Jeudi 31 Juillet 2014

Nombre de Conseillers :
en exercice : 11
Présents : 9

L'an deux mille quatorze et le jeudi 31 juillet 2014, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 22 juillet 2014 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: Mme BLANC Danielle, M. CORDIER Jean, M. COSTORIER Rémi, M. FAURE Jean-Claude, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël

Absentes excusées : Noëlle STEFANI, Céline TRUCH

Secrétaire de séance : Danielle BLANC

Objet : Admission état de non valeurs

Le Maire présente l'état de non valeurs transmis par le receveur municipal. Il explique que le receveur municipal n'a pu procéder au recouvrement des pièces portés sur cet état et demande l'admission en non valeurs de ces pièces pour un montant total de 33, 18 €.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- décide de statuer sur l'admission en non-valeurs des titres présentés sur l'état du trésorier,
- dit que le montant total de ces recettes s'élève à 33,18 €,
- dit que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours.

Fait et délibéré, le 31 juillet 2014

Le Maire
Rémi COSTORIER

